académie Nantes
direction des services départementaux de l'éducation nationale Maine-et-Loire

DE2D – Suivi des Écoles et des Établissements

Affaire suivie par
Patricia M'BENGUE
Tél : 02 41 74 34 67
parlement-enfants49@ac-nantes.fr

2018/2019

Cité Administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 ANGERS CEDEX

http://www.ia49.ac-nantes.fr/

Angers, le 6 septembre 2018

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de Maine-et-Loire

A

Mmes et M. les enseignants(es) des classes de CM2 et des classes à cours multiple comportant le niveau CM2
Ecoles publiques et privées sous contrat,

S/c de Mrs et Mmes et les Inspecteurs (trices) de l'Éducation Nationale

Objet : Le Parlement des enfants – année scolaire 2018-2019
Réf : site Eduscol - http://eduscol.education.fr/cid61492/le-parlement-des-enfants.html 1
PJ : Formulaire d'inscription

Organisé conjointement par l'Assemblée nationale et le ministère en charge de l'Éducation nationale depuis 1994, Le Parlement des enfants permet aux élèves, par la pratique du dialogue et du débat démocratique, de découvrir le rôle du législateur lors d'un travail en classe réalisé durant une partie de l'année scolaire. *Le Parlement des enfants* favorise la compréhension du sens et des symboles de la République ainsi que des raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une démocratie. En participant à la construction d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement, cette action s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de l'élève.

Toutes les classes de CM2 des écoles publiques ou privées sous contrat peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2. Pour sa 23e édition, le Parlement des enfants propose désormais à deux classes de CM2 par circonscription législative d'élaborer leur proposition de loi sur la question de société suivante : « ***Du bon usage du numérique*** ».

Je vous invite à **déclarer votre candidature** en complétant le formulaire joint à ce courrier, **avant le 10 octobre prochain** et à le retourner à l'adresse suivante : *parlement-enfants49@ac-nantes.fr* .

Vous pouvez consulter en ligne le règlement et le calendrier de l'opération ainsi que la liste des députés par circonscription législative. La carte des circonscriptions du premier degré est accessible sur le site web de la DSDEN.

Les enseignants(es) dont les classes seront sélectionnées recevront de l'Assemblée Nationale, courant décembre, un colis pédagogique. Ils (elles) pourront aussi se rapprocher du (de la) député (e) de leur circonscription électorale.

La **proposition de loi** élaborée par la classe sera adressée à mes services par messagerie à l'adresse suivante : *parlement-enfants49@ac-nantes.fr* **avant le 11 mars 2019**.

Le **6 mai 2019, le jury national** retiendra les quatre meilleures propositions de loi transmises par les jurys académiques.
Les classes participant à l'opération exprimeront leur choix par un **vote électronique** le **20 mai 2019**.
Le **19 juin 2019**, les quatre classes finalistes seront invitées à l'Assemblée nationale pour la proclamation officielle des résultats du scrutin. La classe lauréate recevra sa distinction à cette occasion.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à cette action d'éducation à la citoyenneté.

L'Inspecteur d'académie

Benoît DECHAMBRE

1 *Les liens de cette note demeurent actifs. CTRL + clic gauche (souris) pour suivre le lien*